



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON

Numéro 2
Février 2019

www.ccserreponcon.com

Serre-Ponçon en R E V U E



Bulletin d'information de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon



**Zoom sur le TOUR DE FRANCE
2019**

..... P 4



Boscodon, une forêt d'exception

..... P 14



**Maison
de services
au public**

**Ouverture de la Maison de
services au public à Chorges**

..... P 19

CENTRE AQUATIQUE, AQUA VIVA LES CHIFFRES DU SUCCÈS



Centre aquatique - Aqua Viva - © AUGER Grégoire

➤ ZOOM SUR LA FRÉQUENTATION :

Un équipement communautaire qui a rencontré son public en totalisant **71 589 entrées sur 1 an** (19/07/17 au 18/07/18), la période estivale représente 30% des entrées totales. (nos prévisions étaient de 60 000 entrées).

➤ ZOOM SUR LES USAGERS :

Un équipement Communautaire, Haut Alpin et Régional
Origine géographique des utilisateurs (analyse 1^{er}/01/18 au 10/08/2018)

- › 50% issus du bassin de la Communauté de Communes,
- › 28% sont Haut Alpins,
- › 18% sont issus de région SUD,
- › et autres régions.

PAROLE DONNÉE À UNE ASSOCIATION UTILISATRICE DU CENTRE AQUATIQUE :

➤ LES PETITS POISSONS

Elle a pour but de faire découvrir les plaisirs de l'eau dès le plus jeune âge (bébés nageurs) et d'apprendre à nager dès l'âge de 4 ans. L'association utilise les bassins du Centre Aquatique Aqua Viva depuis Septembre 2017. C'est avec enthousiasme que parents et enfants découvrent cette nouvelle structure. C'est autour d'un bassin ludique et d'un bassin sportif que l'association peut faire

progresser avec plaisir ses adhérents. Les deux bassins sont très appréciés des utilisateurs. L'association peut stocker son matériel sur place ce qui facilite grandement l'activité de l'association.

📍 CONTACT CCSP

› **Emmanuelle** : 06 24 28 11 85
petits.poissons.embrun@gmail.com



UN NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS AUX ORRES



Inauguration en octobre dernier

€ FLASH FINANCE

Montant du projet :
1 242 000 € TTC, subventionné par l'État (30 %), le Département des Hautes-Alpes (40%), la CCSP (10%) et la commune des Orres (20%).

Le bâtiment, situé au Mélézet, est labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen Or.

Il comprend :

garages, vestiaires, bureaux de commandement, salle de réunion, foyer de vie, amicale, ainsi qu'un logement pour deux pompiers saisonniers.

Il a été inauguré le 11 octobre dernier par : Emmanuel Effantin, Patrick Moreau et Pierre Collier, Chantal Eyméoud, Marcel Cannat, Marc Viossat, Valérie Rossi et Jacques Gasquet en présence des CIS de Serre-Ponçon, de Maryline Chevalier (architecte du projet) et de nombreux Orriens.



🗨 PAROLE D'ÉLU

PIERRE VOLLAIRE
Maire des Orres :

" L'objectif est d'assurer la sécurité d'une grande station des Alpes de 16.000 lits, qui reçoit plus de 200.000 personnes chaque année et de tous les habitants permanents "



🗨 PAROLE D'ÉLU

JACQUES GASQUET
Vice-président de la commission spéciale SDIS :

" Actuellement l'effectif des Orres est de 12 pompiers. Ce nouveau Centre permettra d'attirer de nouveaux volontaires "

ÉDITO



SOMMAIRE

| | |
|---------|----------------------------|
| 02 | En bref |
| 03 | Édito |
| 04 > 05 | Serre-Ponçon Terre de Vélo |
| 06 > 07 | Culture |
| 08 > 11 | Développement économique |
| 12 | APN et Mobilité |
| 13 | Assainissement |
| 14 > 15 | Environnement |
| 16 > 17 | Déchets |
| 18 | Finance |
| 19 | Proximité |

Directeur de la publication :

Chantal EYMEOD

Serre-Ponçon en revue, est édité par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Conception : Caly Graff à Embrun
page de couverture : Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon

Impression : 9 000 exemplaires imprimés sur papier issu de forêts gérées durablement I.P. Labouré à Embrun

Crédits photos couverture

Photo passerelle : Benoit REGORD Air Libre

Photo TDF : copyright Pat Domeyne/ Agence de Développement des Hautes-Alpes

Le rôle de la communauté de communes est parfois méconnu ou mal compris. Ce magazine présente les actions concrètes que nous menons avec l'ensemble du conseil communautaire et les vice-présidents. Il vous permettra de mieux saisir nos réalisations et nos projets.

La communauté de communes est née de la volonté des 17 communes de mettre en commun des compétences pour être plus efficace et plus performant. Notre objectif : pouvoir porter une nouvelle ambition et un nouvel élan pour notre territoire en plaçant au cœur de toutes nos actions la qualité de vie des habitants et l'activité économique.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EST UNE PRIORITÉ DE NOTRE ACTION ET « TERRITOIRES D'INDUSTRIES », UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le dispositif d'accompagnement « Territoires d'industries » décerné fin novembre par le gouvernement à la CCSP est une formidable opportunité pour accélérer le développement économique de Serre-Ponçon. Etre retenue parmi les 124 collectivités de France, témoigne de notre dynamisme et de notre volonté à faire réussir notre territoire.

LA MOBILITÉ DOUCE COMME FIL CONDUCTEUR ET UNE PASSERELLE SUR LA DURANCE POUR LA CONCRÉTISER

Une nouvelle passerelle piétonne et cycliste a été installée il y a quelques semaines. Quel beau symbole pour notre territoire !

Cette passerelle est un élément supplémentaire pour favoriser la mobilité douce. Elle illustre notre détermination à faire du respect et de la protection de l'environnement un axe central des politiques que nous menons.

Cet ouvrage qui relie les deux berges de la Durance est un trait d'union entre deux communes : Embrun et Baratier. Ce symbole vient parfaitement illustrer le travail de la communauté de communes pour développer le lien et la solidarité entre les 17 communes qui la composent.

Elle démontre également le savoir-faire et les compétences techniques de nos entreprises. Là encore, nous nous investissons au quotidien pour soutenir le tissu économique et œuvrer pour l'accueil de nouvelles entreprises sur notre territoire.

SERRE-PONÇON, NOUS RENDONS LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS, ET NOUS DIFFUSONS LA MUSIQUE À L'ÉCOLE.

Nous apportons notre soutien à de nombreuses initiatives associatives culturelles. Outre le réseau des médiathèques qu'elle anime et coordonne, la communauté de communes a décidé depuis le début de l'année scolaire de proposer aux élèves des écoles primaires du territoire une initiation à la musique. Une intervenante diplômée assure donc avec les professeurs des écoles des cycles de découverte et d'initiation à la culture musicale.

Enfin, nous sommes très engagés dans le soutien à des événements sportifs, économiques, culturels ou touristiques mais aussi au développement des services à la population et avons désormais comme champ d'intervention la prévention de la délinquance sur notre territoire. Nous avons également la responsabilité de la Maison des services au public (MSAP) et apportons notre soutien au relais d'assistante maternelle (RAM).

Toutes nos actions sont tournées vers le développement de notre territoire dans un esprit de solidarité et du bien vivre ensemble.

CHANTAL EYMEOD

Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

ZOOM SUR LE TOUR DE FRANCE

Le 25 juillet, Embrun sera le théâtre du départ de la 18^{ème} étape du Tour de France, première des 3 journées alpines qui concluront le Tour avant l'arrivée sur les Champs Elysées de cette 106^{ème} édition, année centenaire du maillot jaune.



© ASO/Alex Broadway

C'est une étape majeure qui s'élançera du plan d'eau, la plus longue des étapes de montagne avec 207km. Les grimpeurs y trouveront l'occasion d'exprimer leurs capacités en haute montagne après avoir longé le lac de Serre-Ponçon. Ils devront se hisser à trois reprises au-delà de la barre des 2 000 mètres d'altitude... Une rareté sur une étape du Tour de France. En l'occurrence, le triptyque est composé des ascensions mythiques des cols de Vars, d'Izoard et du Galibier !

Cet évènement incontournable du calendrier sportif mondial représente une opportunité fantastique de faire briller notre territoire.

Retransmis dans 190 pays à travers le monde, ce sont 3,4 millions de téléspectateurs en moyenne qui assistent chaque jour aux directs de France Télévision. Directs pendant lesquels sont assurés 20 minutes de visibilité TV pour les villes étapes du Tour, ce qui sera le cas d'Embrun et de la Communauté de Communes ce 25 juillet.

Sur place, ce sont 10 à 12 millions de spectateurs sur l'ensemble de l'épreuve qui se massent au bord des routes pour suivre la course dont 20% d'étrangers venant de plus de 40 pays différents. Cette étape du Tour de France va véritablement booster notre fréquentation estivale et assurera des retombées directes sur le territoire. Des études menées pour le compte du Tour de France sur certains territoires attestent d'un panier moyen de dépenses du spectateur d'une quarantaine d'euros. En moyenne, pour 1€ dépensé par la collectivité pour accueillir le Tour, ce sont plus de 5€ qui sont générés sur le territoire.



J-100 : vendredi 29 mars à 19h Lâcher de lanternes célestes. Rendez-vous au fond de l'espace Delaroché à Embrun - Gratuit



PAROLE D'ÉLUE

CHANTAL EYMÉOUD
Présidente de la CCSP :

" Le 25 juillet, Serre-Ponçon et la ville d'Embrun accueilleront le Tour de France pour la plus longue des étapes de montagne, quelques jours avant l'arrivée sur les Champs-Élysées. C'est une véritable chance pour notre territoire qui y trouvera l'occasion de s'offrir aux yeux de millions de téléspectateurs à travers le monde et de garantir une affluence record durant le mois de juillet "

LES ENDURO WORLD SERIES S'INSTALLENT AUX ORRES EN 2019

La station des Orres est une des plus grosses vitrines du VTT en France avec son Bike Park, classé dans le Top 5 des Bike Park français et le premier des Alpes du Sud.



Aujourd'hui sa renommée dépasse les frontières. C'est donc logiquement, après avoir accueilli durant 5 ans les **French Enduro Series** et les **European Enduro Series** en 2018, que la station des Orres a été retenue pour organiser la **5^{ème} manche des Enduro World Series 2019 qui se tiendra du 5 au 7 Juillet 2019.**

Les Enduro World Series (EWS), sont une course novatrice qui mêle à la fois compétition, aventure, exploration et sensations fortes. Elle regroupe les meilleurs riders enduro du monde. Pros, amateurs, femmes et hommes,

au total, ils seront plus de 400 concurrents nationaux et internationaux qui vont concourir seuls, contre la montre sur chaque parcours.

En 5 ans, la compétition des Enduro World Series est devenue un véritable phénomène mondial avec en moyenne un public de plus de 4 000 visiteurs de toute la planète. Elle est maintenant connue et reconnue comme l'événement international incontournable de VTT Enduro.



POUR SA 4^{ÈME} ÉDITION, ALPS EPIC REVIENT SUR SES TERRES

L'Alp Epic est une expérience exceptionnelle sur les traces de la Grande Traversée VTT des Hautes-Alpes. Des territoires de montagne à la personnalité marquée qui offrent aux amateurs de vélo de montagne de magnifiques terrains d'expression. La majesté de Serre-Chevalier et ses vues sur les glaciers, l'authenticité du Guillestrois-Queyras, les cols d'altitude autour de Vars et la magie du Lac de Serre-Ponçon feront de cette édition un grand événement.

UN SPORTIF À L'HONNEUR ALIX DE FROISSARD

" Je suis licencié au SCOCE (Ski Club les Orres Crévoux Embrun) depuis les 5 ans et passionné de ski alpin.

Mes résultats en U14 m'ont permis d'intégrer en classe de 3^{ème} le Centre Inter-régional d'Entraînement (CIE) de Briançon.

L'année passée, j'ai terminé 8^{ème} régional et 2^{ème} de mon année d'âge.

Au CIE, j'ai des entraînements intensifs en musculation et aérobie et je pars skier régulièrement avec l'équipe du Comité Régional Alpes Provence sur des glaciers italiens ou autrichiens afin d'attaquer les nouvelles courses bien préparé.

Mon objectif est de progresser suffisamment dans le haut niveau afin qu'un jour je puisse intégrer le pôle France à Albertville. "



Bravo Alix

ACTION EXPÉRIMENTALE

« MUSIQUE A L'ÉCOLE » SUR SERRE-PONÇON

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence facultative culture, propose un projet teste d'éveil musical dans les écoles primaires du territoire.

Ce projet consiste à permettre à un musicien intervenant, « Dumiste » (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) d'intervenir dans les **9 écoles primaires** recensées sur Serre-Ponçon **soit 22 classes élémentaires depuis le 1^{er} septembre 2018** et pour une période test de 10 mois jusqu'en juillet 2019.

Ce projet, mené en étroite collaboration avec les écoles volontaires du territoire, sera en fonction du bilan de l'action à l'issue de cette période expérimentale, poursuivie pour l'année scolaire 2019/2020.



PAROLE D'ÉLU

JEAN-PIERRE GANDOIS
Vice-président à la culture :

" Ce projet d'éveil musical, porté par la Communauté de Communes dans les classes primaires du territoire de Serre-Ponçon, est une opportunité pour les enfants d'appréhender ce domaine culturel dès le plus jeune âge. Après les premiers mois de mise en œuvre les retours des écoles sont très positifs ! "

FLASH FINANCE

Participation de la Communauté de Communes pour le financement du poste de musicien intervenant :

5 000 € en 2018
12 400 € pour 2019

VIE DU PROJET

L'école de Musique et de Danse d'Embrun porte ce projet pour le compte de la communauté de communes de Serre-Ponçon.

Adeline Crestia est la DUMISTE engagée pour mener à bien ce projet. Elle intègre ainsi l'équipe pédagogique de l'école de musique et de danse d'Embrun. Un comité de pilotage, composé d'élus communautaire et de techniciens de la commune d'Embrun et de la CCSP, est en charge du suivi de cette action. Depuis la rentrée de septembre Adeline Crestia est intervenue dans les écoles de **Saint-André d'Embrun, des Orres et dans l'école de Baratier/Saint-Sauveur.**

L'action se poursuit au second trimestre dans les écoles de **Crots, Châteauroux-les-Alpes et Chorges.**

Puis au troisième trimestre dans les écoles de **Savines-le-Lac, Puy Saint-Eusèbe et Réallon/Saint-Apollinaire.**

› Fin juin, ce sera plus de 400 élèves qui auront bénéficié d'une intervention musicale à l'école à l'échelle du territoire.



SERRE-PONÇON à la page

« Votre réseau des médiathèques du territoire, Serre-Ponçon à la page, appuyée par le Contrat Territoire Lecture, se structure et aborde désormais une charte graphique dédiée « Serre-Ponçon à la page... » »

Novembre à la page, 1^{er} mois du réseau, a proposé différentes animations gratuites dans les médiathèques du territoire :

- › Ateliers de calligraphie en association avec les médiateurs du patrimoine de l'Abbaye de Boscodon,
- › Spectacles de poésie par la compagnie Gros Textes,
- › Médiations dans le cadre de la résidence d'auteur de Florentine Rey portée par l'association Rions de Soleil.



Atelier de calligraphie

EN 2019, LE RÉSEAU CONTINUE DE SE STRUCTURER, À PARTIR DE 3 AXES :

- › Volet création du réseau : formation des équipes, création d'une charte commune pour l'accueil du lecteur et mise en place d'une carte commune pour emprunter dans toutes les médiathèques du réseau.
- › Volet communication du réseau : charte et communication commune pour les animations du réseau.
- › Volet actions culturelles : animations gratuites avec un temps fort en novembre dans le cadre de « Novembre à la page ».

L'objectif est d'apporter de nouveaux services à la population locale et aux vacanciers.

CONTACT MÉDIATHÈQUES

- › CHÂTEAURoux-LES-ALPES 04 92 43 72 63
- › CROTS 04 92 43 13 05
- › PUY-SANIÈRES 04 92 44 35 50
- › CHORGES 04 92 53 93 30
- › EMBRUN 04 92 43 35 97
- › SAVINES-LE-LAC 04 92 50 88 91
- › Pôle culture et communication - Coordination des médiathèques : alapage@ccserreponcon.com

RENDEZ-VOUS DANS LES MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE !



MAISON DE PAYS DE L'EMBRUNAIS

VOUS VOULEZ EXPOSER ?

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon, propriétaire de l'ancienne Eglise Saint-Donat à Embrun, met gracieusement à disposition l'espace d'exposition « la mezzanine » à l'étage de la Maison de Pays afin d'accueillir des expositions temporaires.

**VOUS POUVEZ RETIRER UN
FORMULAIRE DE DEMANDE
D'EXPOSITION :**

- 📍 Sur le site de la CCSP
- 📍 À l'accueil de la Maison de Pays

CONTACT

› Pôle culture et communication : 04 92 43 76 21

Votre demande sera examinée en commission culture.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU COEUR DU PROJET DE TERRITOIRE :

LA PLATEFORME INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

Depuis 2003 et 2012, les anciennes Communautés de Communes de l'Embrunais (CCE) et du Savinois Serre-Ponçon (CCSSP) ont toujours soutenu la plateforme initiative Nord Hautes-Alpes. A titre d'exemple, la CCE (8 communes) a signé une **convention de partenariat financier triennale 2015-2017 avec une subvention de 12 500 € en 2015, 13 000 € en 2016.**

Depuis 2017, avec l'extension du territoire et la création de la nouvelle Communauté de communes élargie à 17 communes, au cœur du projet de territoire : le développement économique avec de nouvelles compétences obligatoires liées à l'action économique, la création et gestion des zones d'activité économiques, la politique locale du commerce...

€ FLASH FINANCE

La plateforme est financé à 90 % par la Région Sud. La Communauté de Communes de Serre-Ponçon verse chaque année à la plateforme 24 000 €.



PAROLE D'ÉLUE

CHANTAL EYMÉOUD

Présidente :

" Fort de ce nouveau territoire et de ces nouvelles compétences, il est important de continuer et même intensifier le partenariat avec la plateforme pour soutenir et développer la création ou la reprise d'entreprises sur le territoire élargi autour du Lac de Serre-Ponçon, avec de nouveaux pôles économiques à prendre en compte comme Savines-le Lac et Chorges et travailler en toute cohérence. "

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017 :

- › 48 entreprises aidées
- › 10 Boutiques à l'essai
- › 63 prêts d'honneur pour un montant de **441 500€**
- › 21 prêts NACRE pour un montant de **118 000€**
- › Soit un total de **84** prêts pour un montant total de **559 500€**

MONTANT DES AIDES OCTROYÉES PAR LA PLATEFORME D'INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES EN 2017 ET 2018



▶ LE DISPOSITIF PINHA- PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES :

Pour vous aider à créer ou reprendre une entreprise, la plateforme Initiative peut vous accorder un prêt d'honneur, sans intérêts ni garanties que vous vous engagez à rembourser sur l'honneur (sur une période de deux à cinq ans). L'attribution du prêt d'honneur repose sur une relation de confiance entre le créateur d'entreprise et la plateforme Initiative. C'est à vous-même que le prêt est octroyé, non à l'entreprise en création. Ce prêt d'honneur permet de renforcer vos fonds propres est apporté par la Région.

▶ LE DISPOSITIF NACRE :

Nouvel accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise - est un accompagnement et financement pour les demandeurs d'emploi souhaitant créer ou reprendre une entreprise.



➤ **BOUTIQUE À L'ESSAI :**

« Ma boutique à l'essai » est un outil de redynamisation de centre-ville.

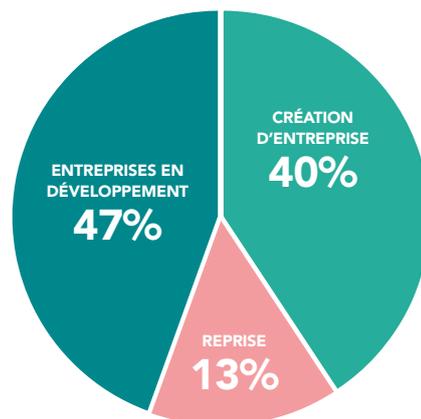
Il a pour but de permettre à un porteur de projet de tester son projet, pendant une période limitée de 6 mois renouvelable une fois, au sein d'un local commercial vacant d'un centre-ville ou d'un bourg et de bénéficier d'un accompagnement spécifique. L'objectif étant qu'il s'installe ensuite durablement dans le local. Face au succès de cette opération unique en France et à l'intérêt formulé pour cette opération de la part des collectivités du canton confrontées à la problématique de la redynamisation des centres villes, Initiative Nord Hautes Alpes souhaite mettre à profit son savoir-faire et son accompagnement pour expérimenter en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon ce dispositif sur le canton.

➤ **Toutes les activités sont éligibles : commerciales, artisanales, libérales et agricoles.**

➤ **LES BOUTIQUES À L'ESSAI INSTALLÉES EN 2017 ET 2018 :**

| | |
|-----------------------|----------|
| COURTAGE EN CRÉDITS | EMBRUN |
| VENTE DE TOURTONS | EMBRUN |
| BAR À JUS DE FRUITS | CHORGES |
| SAVONNERIE | BARATIER |
| SALON DE COIFFURE | CHORGES |
| TORRÉFACTION | CHORGES |
| BAE PRÊT À PORTER | CHORGES |
| MÉDIUM | CHORGES |
| SALON DE COIFFURE BAE | CROTS |
| BOULANGERIE BAE | CROTS |

➤ **TYPE DE PROJETS FINANCÉS PAR LA PLATEFORME D'INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES EN 2018**



UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ?
VOTRE ENTREPRISE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS PASSAGÈRES ?

➤ **PLATEFORME D'INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES**

www.initiative-nha.com
 Tél. 04 92 22 33 00



➤ **RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTES D'AZUR**

Retrouvez également toutes les aides disponibles sur le site dédié aux entreprises de la Région SUD :
www.entreprises.maregionsud.fr



Plusieurs partenaires vous accompagnent sur le territoire de Serre-Ponçon

PAROLES DONNÉES AUX ENTREPRENEURS :

➤ L'ILOT CAFÉ - CHORGES

« Je suis heureuse de vous présenter mon entreprise « l'îlot Café », installée à Chorges dans la Grande Rue depuis maintenant plusieurs mois.

Il s'agit d'un concept rare dans les Hautes-Alpes qui consiste à torréfier du café vert en boutique. L'espace de production et de vente se confondent agréablement, en outre la clientèle peut consommer sur place.

J'ai été aidée dans cette création d'activité par la plateforme d'aide à la création d'entreprise « INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES » notamment en ce qui concerne la logistique (recherche de local), de financement et surtout en octroyant un prêt d'honneur de 7000 euros à taux zéro ».



➤ LA BOUTIQUE LE MOT DE LA FAIM : SERVICE TRAITEUR – EMBRUN

« Nous sommes installés mon épouse et moi à Embrun, au restaurant Le Mot De La Faim depuis dix ans. Nous avons souhaité développer notre activité traiteur. Pour ce faire, nous avons repris un local dans la rue piétonne d'Embrun. Nous avons remis aux normes et acheter le matériel manquant. Afin de boucler notre budget, nous avons fait appel à la plateforme initiative Nord Hautes Alpes et sollicité un prêt d'honneur. Après avoir rempli un dossier et être passé devant une commission pour expliquer notre projet, il nous a été remis un chèque de 10 000 euros, à taux Zéro afin de lancer notre activité. »

➤ STÉPHAN BLONDEL, DIRECTEUR DE LA PLATEFORME

La plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes a un rôle d'accompagnement, un rôle social et un rôle de développement territorial.

C'est le bras armé financier des collectivités pour l'aménagement de leur territoire, via les prêts d'honneurs (prêts personnels à taux zéro).

Aujourd'hui le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur est le 1^{er} partenaire financier de la plateforme, notamment grâce au prêt d'honneur à taux zéro « Mon Projet d'entreprise » (MPE) qui vient compléter le prêt d'honneur de la plateforme.

Sur la Communauté de Commune de Serre-Ponçon, un partenariat, qui est une première sur ce dispositif en France, a été signé concernant le dispositif « Les Boutiques à l'Essai » qui permet de tester son activité, avec un bail dérogatoire et un loyer modéré pendant 6 mois. Un véritable succès avec 11 boutiques sur ce territoire, alors qu'il en existe 35 au niveau national. Cela permet de redonner vie aux centres villes et centres bourgs. La plateforme a également permis la création du premier club des femmes chefs d'entreprise de la CCSP « Elle's Business », 33 chefEs d'entreprise qui se regroupent régulièrement autour de l'intervention d'un professionnel afin de se former et d'échanger.

€ FLASH FINANCE

Les chiffres clefs pour l'année 2018 sur le territoire de Serre-Ponçon :

43 porteurs de projets financés

352 500 € de prêt d'honneur accordés

35 entreprises financées



ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : BILAN LOTS VENDUS ET EMPLOIS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, sur le territoire de la CCSP ce sont : 9 Entreprises qui se sont implantées ou développées et près de 21 emplois à plein temps qui ont été créés :

➤ ENTRAIGUES II EMBRUN :

- › Mai 2017 : **Entreprise TMS** : Travaux Mult-Services : 1 équivalent temps plein (ETP)
- › Mai 2017 : **SCI BELACoola** : Entreprise de construction pierre et bois, aménagement extérieur et intérieur, travaux en hauteur (élagage, inspections en milieu vertical et confiné, évènementiel) : 2 ETP
- › Février 2018 : **SCI Lou Pastre** : fabrication de blocs isolants pour la construction de maisons individuelles (1 à 3 ETP créés – en cours)
- › Septembre 2018 : **SCI SILVE &**, activité de découpe et confection de marbrerie (projet de développement non encore installé).



➤ GRAND ILE NORD CHORGES :

- › Juillet 2017 : **Monsieur LETORDS** : artisan charpentier-menuisiers – 1ETP
- › Juillet 2017 : **Monsieur ROLLAND Fabrice** activité (non encore installé)
- › Mai 2018 : **Mme DESOLME Emilie** : fabrication mobilier intérieur. 3 ETP
- › Juillet 2018 : **SCI EDJ** : Entretien des Jardins 1,5 ETP
- › Septembre 2018 : **SAS Otantic** : fabrication de glaces artisanales - 10 ETP (projet de développement)

ZOOM LOTS DISPONIBLES

- › 3 lots Grand Ile Nord à Chorges
- › 3 lots Baie Saint-Michel à Chorges
- › 1 Pralong à Embrun

📍 CONTACT CCSP

- › **Pôle Aménagement Développement économique et Touristique**: 04 92 43 76 25

TAXE DE SÉJOUR

En application de la loi NOTRe depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon exerce la compétence obligatoire « Promotion du tourisme » et a, dans ce cadre, créé un Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon (OTI).

La taxe de séjour collectée est reversée à l'OTI afin de lui donner les moyens de promouvoir notre territoire.



🗨️ PAROLE D'ÉLU

VICTOR BERENGUEL

1^{er} Vice-Président en charge du tourisme :

“ Le tourisme est le poumon économique de Serre-Ponçon. Le produit de la taxe de séjour permet de donner les moyens nécessaires à l'office de tourisme de Serre-Ponçon pour assurer la promotion du territoire. ”

➤ EN PRATIQUE :

- Faites votre déclaration sur la plateforme : <https://serreponcon.taxesejour.fr/>
- › Pour toutes informations ou difficultés particulières sur la taxe de séjour :

📍 CONTACT

- › **Pôle ressources / taxe de séjour** : 04 92 43 722 78 - serreponcon@taxesejour.fr
- Horaires d'accueil du public à la Communauté de Communes : du Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

AMÉNAGEMENT D'UNE PASSERELLE SUR LA DURANCE

Dans le cadre du développement de la mobilité douce, la Communauté de Communes a mené à bien l'aménagement d'une passerelle afin de sécuriser la traversée de la Durance sur un des sites les plus fréquentés par la population locale et touristique.

Cette passerelle piétonne et cycliste s'appuie sur les culées d'un ancien pont. La passerelle est équipée d'une rampe d'accès aux normes handicapés et d'un cheminement en remblai. La pose de cette passerelle a été complétée par création d'un cheminement piéton et cycliste avec l'aménagement d'un passage sécurisé sous le pont de la Clapière.

➤ *L'ensemble de ce dispositif accroît de manière notable l'attractivité du site et favorise les cheminements doux pour tous les types d'usages.*

➤ MAÎTRE D'ŒUVRE :

Bureau HYDRETTUDES ALPES DU SUD à GAP - Vincent ARNAUD et co-traitant bureau d'études structures ITC Marc DOMMANGET à Clermont Ferrand;



PAROLE D'ÉLUE

CHANTAL EYMÉOUD

Présidente :

" La mobilité douce est l'un des grands enjeux de notre territoire et les rives de la Durance, du Plan d'eau et du Lac sont de réels atouts à mettre en valeur. "

€ FLASH FINANCE

Montant du projet : **892 700 €**

Financé à 75 % : Etat (45%)

Région (30%) et subvention du SyEP

➤ ENTREPRISE DE TRAVAUX :

Groupement **ALLAMANNO SA** à L'Argentière-la-Bessée et **MASSE CONSTRUCTION** à Briançon. **Sous-traitants** : Etudes structure MILLET à GAP, Déboisement Les Bois des 5 Vallées à PUY ST PIERRE, habillage bois ESMIEU charpente à EMBRUN, revêtement Société COLAS.

LE SENTIER DES MARMOTTES

➤ LE SENTIER D'ACCÈS DU PIC DU MORGON ÉVOLUE AFIN DE :

- **Permettre une meilleure cohabitation entre le tourisme et les activités pastorales** : respecter la tranquillité du troupeau, le travail du berger et limiter les interactions avec les chiens de protection.
- **Limiter l'érosion du sol** en diminuant le passage des randonneurs.

➤ POUR CELA DES AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ MENÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Réhabilitation et création de sentier,
- Fourniture et mise en place de passerelles,
- Aménagement de la source Deillières.

€ FLASH FINANCE

Montant du projet : **16 498,76€ TTC**

Financés à 80% dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (53% FEADER, 27 % Etat et 20 % CCSP).



PAROLE D'ÉLU

JEAN-MARIE BARRAL

Vice-président notamment à la signalétique :

" L'installation d'une signalétique directionnelle et des panneaux d'information est prévue au printemps. "



PAROLE D'ÉLUE

MARIE-JEANNE FAURE

Vice-présidente en charge des activités de pleine nature et mobilité douce :

" Ces aménagements permettent de sécuriser l'accès au Morgon pour la tranquillité de tous. "

➤ ENTREPRISES RETENUES :

Les Environneurs à GAP, Pic Bois et Aude Phisel Graphiste.



LA STATION D'ÉPURATION DU BOURGET A CHARGES

La Commune de Charges est dotée depuis le début d'année 2018 d'une nouvelle station d'épuration située au pied du Hameau du Bourget. Elle recueille les eaux usées collectées sur les Hameaux du Bourget, des Jurians et des Bertrands, par des réseaux neufs réalisés entre octobre 2017 et juin 2018.

Cette station d'épuration d'une taille de 150 équivalents habitants est une station par filtres plantés de roseaux, qui met en œuvre selon une technologie innovante des mécanismes proches des équilibres naturels. Ceci lui confère une très bonne intégration dans le site naturel, ainsi qu'une grande fiabilité avec une exploitation peu contraignante. Les deux étages de traitement superposés permettent de limiter son emprise au sol.

Parallèlement aux travaux de la station d'épuration, de nouveaux réseaux de collecte et de transfert des eaux usées ont été mis en place sur ces trois hameaux, en conservant certaines parties d'anciens réseaux afin de collecter séparément les eaux pluviales.

FLASH FINANCE

Coût des travaux subventionnés à hauteur de 46 % par l'Agence de l'Eau RMC, se répartit comme suit :

- › Station d'épuration (groupement EPUR NATURE / ABRACHY) = 126 600 € HT
- › Réseaux d'eaux usées (Entreprise SATP) = 85 700 € HT

› Les travaux de la Régie assainissement sur les réseaux sont parfois menés conjointement avec d'autres intervenants afin de maîtriser les coûts :

AVEC LE SIVU DE L'EAU DE L'EMBRUNAIS

› RENOUELEMENT DE RÉSEAUX À ADDUCTION EAU POTABLE (AEP) ET EAU USÉE (EU) SUR 520 ML

aux Terrasses - Le Petit Puy - Embrun



AVEC LA MAIRIE DE BARATIER

› DÉVOIEMENT RÉSEAUX EP ET EU SUR 55 ML

Impasse du Résistant - Baratier



› CES TRAVAUX S'ÉTENDENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

› DÉVOIEMENT DE RÉSEAU SUR 45 ML aux Bernardards



› RENOUELEMENT RÉSEAU DE TRANSFERT Les Orres



› ET SONT PARFOIS RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES LOCALES

› DÉVOIEMENT ET RENOUELEMENT DE RÉSEAUX AEP ET EU SUR 240 ML

Rue de Vicherette Crots



PAROLE D'ÉLU

JEAN BERNARD

Vice-président en charge notamment de l'assainissement:

" Les élus du Conseil d'exploitation, en lien avec les agents de la régie assainissement, travaillent pour mettre en place le service le plus performant pour les usagers dans le respect des normes règlementaires. Je tiens à les remercier. Ce nouveau service compte 36 stations d'épuration et environ 230 km de réseaux d'assainissement pour une population proche de 16 000 habitants permanents avoisinant 60 000 habitants en saison estivale."

› DES TRAVAUX ONT ÉTÉ ÉGALEMENT RÉALISÉS SUR DIFFÉRENTES STATIONS D'ÉPURATION DU TERRITOIRE :

› RÉPARATION DU PONT RACLEUR DU CLARIFICATEUR DE LA STATION D'ÉPURATION de Savines-le-Lac



BOSCODON UNE FORÊT D'EXCEPTION

Le 27 novembre dernier, la forêt Domaniale de Boscodon, située sur la commune de Crots a reçu le label national : Forêt d'exception. C'est une reconnaissance nationale de ce site emblématique de notre territoire.



PRÉSENTATION DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®

Le label Forêt d'Exception distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées.

LA FORÊT DOMANIALE DE BOSCODON ET L'ENSEMBLE DU MASSIF FORESTIER DANS LEQUEL ELLE EST SITUÉE CONSTITUENT UN SITE EXCEPTIONNEL DONT LES ENJEUX ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DOIVENT SE CONJUGUER.

➤ CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SUIVANTES :

1. Renouer le lien entre la forêt et l'abbaye de Boscodon,
2. Inscrire « Boscodon, Forêt d'exception® » dans les projets des acteurs du territoire,
3. Accueillir tous les publics pour une forêt à partager,
4. Préserver la biodiversité en maintenant les fonctions traditionnelles de la forêt,
5. Favoriser une vision partagée du projet pour intégrer l'ensemble des fonctions et des usages.

Contrat de projet comprenant un programme de 24 actions. Chacune d'elles est portée par un ou plusieurs partenaires signataires du contrat.

➤ Voir article page 12 sur l'aménagement du sentier des marmottes



➤ Labellisation le 27 novembre dernier à l'abbaye de Boscodon

➤ Aussi, la démarche de labellisation mis en œuvre par l'Office Nationale des Forêts (ONF) vise à inciter et valoriser la concertation et la mise en commun d'objectifs de mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel.

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon joue un rôle important dans l'animation et la mise en œuvre du schéma d'accueil. Elle porte notamment la première action qui consiste à l'étude l'interprétation des patrimoines. Cette action permettra de mettre en place signalétique et panneaux d'interprétation.

Depuis 2008, 17 forêts sont engagées dans la démarche Forêt d'Exception®. Boscodon est la 12ème forêt en France à obtenir ce label. Ce réseau de référence en matière de gestion durable du patrimoine forestier, fédère les acteurs du développement économique local et la mise en valeur du patrimoine naturel.



PAROLE D'ÉLU

JEAN-LOUIS GLEIZE

Vice-président en charge de l'agriculture, la forêt et l'environnement :

“ Cette labellisation est une action qui vient conforter et illustrer les autres actions du territoire pour valoriser la forêt en tant que patrimoine naturel sensible. D'une biodiversité particulièrement riche (Natura 2000), le site de Boscodon soutient les activités économiques liées à la forêt et valorise le bois en tant que matériau de construction et énergie renouvelable (plateforme bois de Pralong). ”

REMISE DE CAMÉRAS THERMIQUES

Le 18 septembre dernier la Communauté de Communes a remis deux caméras thermiques au groupement départemental de lieutenants de louveterie.

La CCSP a décidé de faire acte de solidarité avec les agriculteurs du territoire qui subissent des attaques de loups sur leurs troupeaux. Elle a acheté deux caméras thermiques, afin d'équiper les lieutenants de louvèterie et les aider dans leurs missions de lutte contre ces attaques.

Sur Serre-Ponçon, les attaques des loups se concentrent surtout sur l'Embrunais. Avec plus de 36 000 ovins, le territoire de Serre-Ponçon est particulièrement concerné par le retour du loup.

MODALITÉS DU PRÊT :

Une convention de prêt est établie entre la CCSP et le groupement des lieutenants de louvèterie.



PAROLE D'ÉLU

JEAN BERNARD

Vice-président en charge notamment de l'aménagement du territoire :

" La mise à disposition de deux caméras supplémentaires (six aujourd'hui sur l'ensemble du département) améliore les moyens d'intervention sur le territoire avec la sécurisation des tirs, une meilleure identification de l'animal. et peut contribuer à une défense plus efficace des troupeaux attaqués grâce à une meilleure localisation. "



Remise des caméras en septembre dernier

FLASH FINANCE

5 660€ TTC pour l'acquisition de deux caméras

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN DÉSORMAIS RÉSIDENTE PERMANENTE A SERRE-PONÇON

Indicateur du réchauffement climatique, la chenille processionnaire du pin est désormais installée dans les Hautes-Alpes et autour du lac de Serre-Ponçon ; son expansion est constante vers le Nord et en altitude.

Elle ne représente pas pour autant une menace sanitaire, ni pour les végétaux, ni pour les animaux et les Hommes. Des actions visant à maîtriser sa densité et à réduire localement les risques d'exposition peuvent être cependant engagées, pour atténuer les impacts sur le paysage et préserver le confort des habitants.

PAR MESURE DE PRÉCAUTION ET DE CONFORT POUR L'HABITANT, LA CCSP PREND DES MESURES POUR LIMITER LES IMPACTS PRÉJUDICIALES DE CE LÉPIDOPTÈRE SUR LES SECTEURS PUBLICS LES PLUS FRÉQUENTÉS :

- › La destruction des nids par échenillage : coupe des branches supportant les nids puis brûlage),
- › Le piégeage des processions au niveau des troncs des pins infestés : pose d'un sac avec goulotte circulaire,

Ce sont les moyens les plus efficaces pour éviter que l'environnement des habitations et des lieux publics soit infesté par les processions en fin d'hiver.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Le centre de tri de Manosque qui accueille les déchets contenus dans le conteneur « jaune », vient d'être modernisé. Grâce à ce nouvel équipement, 100% des habitants des Hautes-Alpes peuvent trier 100 % de leurs emballages.

NOUVEAU MÉMO
CONSIGNE DE TRI DES DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON

**«LES»
DÉJÀ
CONNUS**

LES BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUES
LES PRODUITS ALIMENTAIRES
LES PAPIERS, JOURNAUX, REVUES ET MAGAZINES
LES CARTONS
LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES - ACIER ET ALUMINIUM

→ TOUJOURS DANS LE CONTENEUR JAUNE ! →

NOUVEAU TRIEZ TOUS EN PLASTIQUE

**«ET LES»
NOUVEAUX
P'TITS AMIS
DU TRI !**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
TOUS LES PETITS MÉTAUX
NOUVEAU TRIEZ TOUS MÉTAUX

→ AUSSI DANS LE CONTENEUR JAUNE ! →

POUR + D'INFOS
POLE DÉCHETS | ZONE DE PRALONG | EMBRUN
contact@smictom05.fr / 04 92 43 76 27 / www.ccserreponcon.com

➤ LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE

Désormais, ce ne sont pas seulement les emballages en verre, métal, papier-carton et les bouteilles et flacons en plastique qui pourront être triés mais aussi tous les films, sacs, pots et barquettes en plastique sans exception ainsi que les petits emballages en métal.

LES « OBJETS » EN PLASTIQUE RESTENT NON RECYCLABLES :

Les pots de fleurs, jouets, bâches, piscines gonflables, seaux, tuyaux, emballages ayant contenu des produits dangereux, doivent être apportés à la déchetterie ou jetés avec les ordures ménagères selon la nature du déchet.

📍 CONTACT

➤ Pôle déchets : 04 92 43 76 27

La base du recyclage repose sur la séparation des matériaux !

Il est facile d'imaginer qu'un carton ne puisse pas être recyclé avec une bouteille plastique... Pensez donc à déposer vos emballages **VIDES** et **EN VRAC** dans les conteneurs !



PAROLE D'ÉLU

PIERRE VOLLAIRE

Vice-président en charge de la transition énergétique, du numérique et des déchets :

« Cette nouvelle étape, majeure, simplifie grandement le geste de tri. La Communauté de Communes de Serre-Ponçon confirme ainsi ses objectifs ambitieux en matière de tri et de recyclage, et relance l'intérêt concret que nous portons tous à l'environnement de notre beau territoire. »

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES AUGMENTE EN 2019 : LES EXPLICATIONS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOIT FAIRE FACE :

1. L'augmentation des prix du carburant et de nombreuses prestations de service
2. La baisse de certaines recettes :
 - Arrêt des contrats aidés
 - Baisse des subventions de fonctionnement de divers organismes
 - Baisse du prix de reventes des matériaux triés...

POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET, DEUX CHOIX ÉTAIENT POSSIBLES :

- Baisser le niveau de service proposé (tournées de nettoyage moins fréquentes, non renouvellement du matériel...).
- Augmenter les recettes en relevant le niveau de la taxe.

Le Conseil Communautaire a fait le choix de maintenir le niveau de service. Aussi, la taxe va passer pour l'année 2019 de 10 à 10,5%.

Elle retrouvera son niveau de l'année 2016. Cela représentera en moyenne une augmentation de 5 euros par foyer et par an.

PROJET DES HUILES ALIMENTAIRES USAGÉES :

.....
Rejeter de l'huile de friture dans les canalisations est néfaste pour le fonctionnement global des systèmes d'assainissement.

Une étude a fait ressortir sur le territoire (OLEO-DECLIC) que les professionnels (115 restaurants) sont producteurs Huiles Alimentaires usagées (HAU) et dont le gisement est estimé à 20 tonnes par an.
 NB : Particuliers : quantité non connue

À ce jour, la régie déchets collecte 10 tonnes d'HAU sur les deux déchèteries du territoire tous producteurs confondus.

Cette collecte permet une seconde vie des HAU. Possibilité d'utiliser localement nos HAU : matières premières pour la fabrication de biocarburants, de combustibles, de détergents ou de peinture.

Pensez à l'environnement : déposez vos Huiles Alimentaires Usagées en déchèterie !

➤ BILAN : PROJET : 1000 ÉCOLES ET COLLÈGES CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

Grâce à l'effort de tous, -7% de gaspillage en moins !

Projet mené pendant 2 ans (2016-2018) et financé par l'ADEME à hauteur de 6 000 €.

GROUPE 1

REPAS FOURNIS PAR
L'HÔPITAL D'EMBRUN

- › Cantine de Baratier Saint Saveur
- › Cantine de Châteauroux-les-Alpes
- › Cantine de Saint André d'Embrun

GROUPE 2

REPAS CUISINÉS
SUR PLACE

- › Cantine du Futur Antérieur
- › Cantine des Orres
- › Cantine de Savines-le-Lac

GROUPE 3

REPAS FOURNIS
PAR LES PARENTS

- › Cantine de Réallon Saint Apollinaire
- › Cantine des Puys

AUTRES PARTENAIRES : Hôpital d'Embrun, Associations de parents d'élèves, Association « De mon assiette à notre planète », CC de Serre-Ponçon (responsable projet)

COMPOSTEUR : QUELQUES INDICATEURS

➤ ÉTAT DES LIEUX

- › Composteurs individuels : 1682 composteurs installés
- › Compostage de quartier : 3 quartiers équipés
- › Compostage en pied d'immeuble : 17 sites équipés
- › Compostage professionnel : 29 sites équipés

➤ POUR CHAQUE SITE, LA RÉGIE DÉCHETS PROPOSE :

- › Une formation,
- › Un suivi,
- › Une aide à l'utilisation du compost obtenu.

📍 CONTACT

- › Régie déchets - Pôle prévention :
04 92 43 76 23 - 06 16 76 17 41

226 T/AN
de déchets
fermentescibles
valorisés sur les
différents sites

➤ STOP AUX PRODUITS DANGEREUX DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) présentent des risques pour la santé et l'environnement.

Depuis 2014, la filière EcoDDS collecte en déchèterie et traite gratuitement les DDS en provenance des particuliers : acides, bases, aérosols, phytosanitaires,

Les déchets des professionnels sont traités par Véolia.

Alors n'hésitez plus à les rapporter en déchèterie



QUAND LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPENSE 100 EUROS À QUOI SONT-ILS UTILISÉS ?

INVESTISSEMENT :

Réalisation de travaux comme la Passerelle en 2018, aides aux communes pour réaliser des aménagements.

ASSAINISSEMENT :

Entretien et fonctionnement des stations d'épuration, curage, renouvellement des tuyaux...

DECHETS, ORDURES MENAGERES :

Collectes des ordures ménagères, ressourcerie, déchetterie..

DEVELOPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE :

Fonctionnement de l'office de tourisme, zone d'activités, sentiers, signalétique...

CULTURE, SPORT, SOCIAL, ASSOCIATIONS :

Subventions aux associations, soutien aux évènements sportifs et culturels (Triathlon, Trad'in, Outdoor Mix Festival, Festival de Chaillol ...), réseaux de médiathèques, Maison de service au public, Réseau d'assistance maternelle, Centre Aquatique...

AGRICULTURE FORET ENVIRONNEMENT :

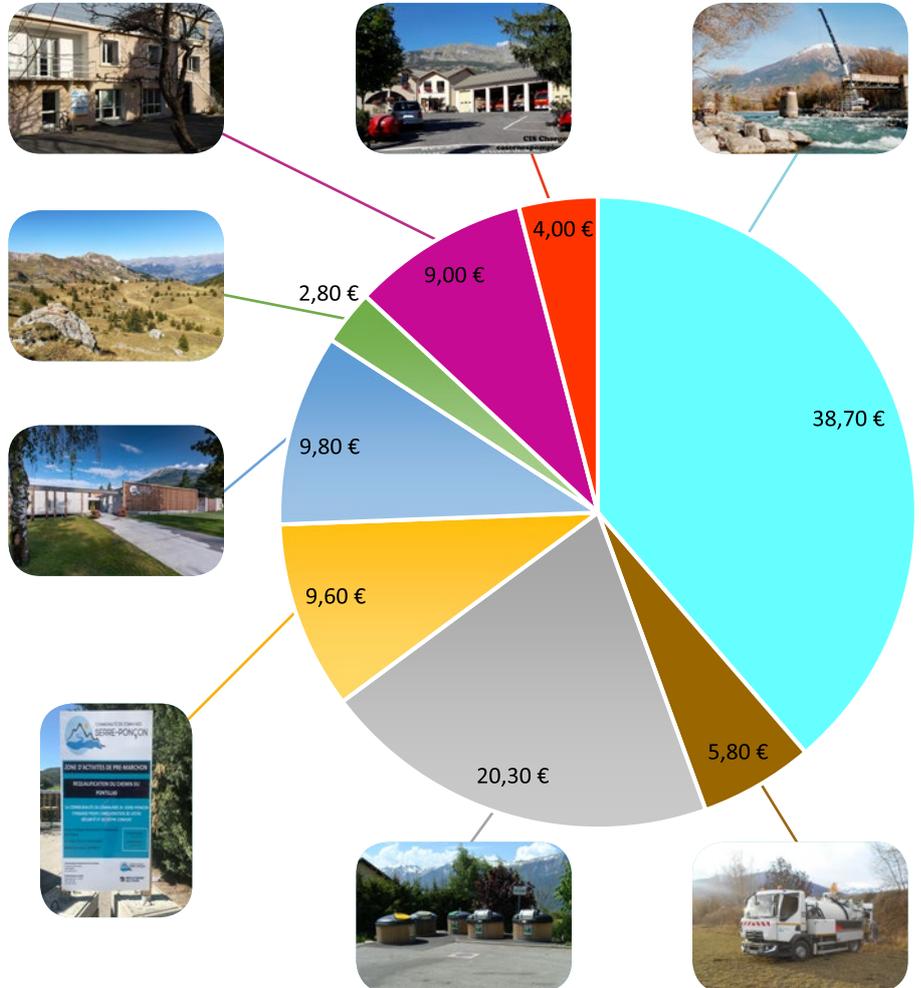
Gestion bâtiment abattoir de Guillestre, subventions aux ASA, soutien jeunes agriculteurs, animation sites Natura 2000, subvention pour labellisation forêt d'exception, achat caméras thermiques loups, lutte contre les chenilles processionnaires...

CHARGES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

Téléphonie, informatique, affranchissement, constitution des dossiers de demande de subventions, remboursement des emprunts...

SDIS :

Aide au fonctionnement des centres de secours du territoire.



PAROLE D'ÉLU

CHRISTIAN DURAND

2^{ème} vice-président en charge des affaires relatives aux finances et au budget :

" La Communauté de Communes de Serre-Ponçon termine sa deuxième année de fonctionnement. Les compétences exercées sont nombreuses et un juste équilibre doit être respecté afin d'apporter à l'ensemble des communes les services attendus par la population mais également de financer des équipements nécessaires au projet de territoire initié par le Conseil Communautaire. Le budget se doit d'être le reflet des compétences exercées mais également d'anticiper le financement des projets futurs. C'est le sens de notre travail et de notre réflexion. "

OUVERTURE D'UNE ANTENNE DE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À CHORGES

La Communauté de Communes a ouvert le 11 février dernier une nouvelle antenne de Maison de Services Au Public afin de permettre aux usagers de Serre-Ponçon de gagner en proximité et de retrouver les permanences proposées à Embrun et Savines-le-Lac.

LA MSAP DE CHORGES VOUS ACCUEILLE :

- › Lundi et Mardi de 13h30 à 16h30
- › Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

CONTACT

› Antenne MSAP de Chorges
Médiathèque Rue des écoles
05230 Chorges
msapchorges@ccserreponcon.com



PAROLE D'ÉLUE

VALÉRIE GRENARD

Vice-Présidente en charge de l'action sociale et des services de proximité :

" La Communauté de Communes poursuit le développement des services de proximité pour répondre aux mieux au besoin de la population du territoire "

PORTES OUVERTES 2018

La Maison de Services au Public de la CCSP a participé à la deuxième édition de la Semaine Portes Ouvertes des Maisons de Services au Public en septembre dernier.

Sur une semaine les animatrices se sont déplacées dans différentes communes (Châteauroux-les-Alpes, le Sauze-du-Lac, Saint-Apollinaire, Puy-Sanières, Crots et les Orres) et ont animé 6 présentations.

Le principe était de rassembler tous les événements "Portes Ouvertes" des Maisons pour accroître leur visibilité grâce à une communication nationale.

L'occasion de faire connaître et valoriser le rôle et les missions de la MSAP ainsi que de nouer des relations de proximité avec les habitants.

RETOUR SUR LE...

FORUM DE L'EMPLOI DE SERRE-PONÇON HIVER 2018



La 16^{ème} édition du Forum de l'Emploi, organisée par la Maison de Services au Public de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, avec ses deux antennes d'Embrun et de Savines le Lac, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Jeunes 05 et Cap Emploi, a réuni environ 300 visiteurs.

La Communauté de Communes poursuit ses actions afin que notre territoire reste dynamique, et, qu'il soit vecteur d'un développement économique pour tous.

POUR RAPPEL

Le forum de l'Emploi - saison Hiver a lieu chaque année à Embrun, et un forum de l'Emploi dédié aux jobs de l'été a lieu une année à Savines-le-Lac et l'autre année à Chorges.

Prochain forum : Rendez-vous mercredi 24 avril 2019 après-midi au Pôle Culturel le XX^{ème} à Savines-le-Lac.



BARATIER

Maire : Jean Bernard
Population : 593 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 490 hectares
Contact : 04 92 43 25 86
mairie.baratier@wanadoo.fr
www.baratier.net



CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

Maire : Jean-Marie Barral
Population : 1 171 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 9 284 hectares
Contact : 04 92 43 22 04
www.chateauroux-les-alpes.com



CHORGES

Maire : Christian Durand
Population : 2 891 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 735 hectares
Contact : 04 92 50 60 30
mairie@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr



CRÉVOUX

Maire : Marie-Jeanne Faure
Population : 135 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 626 hectares
Contact : 04 92 43 18 11
mairie@crevoux.fr



CROTS

Maire : Jean-Pierre Gandois
Population : 1 052 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 300 hectares
Contact : 04 92 43 13 05
mairie.crots@wanadoo.fr
www.crots.fr



EMBRUN

Maire : Chantal Eyméoud
Population : 6 174 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 639 hectares
Contact : 04 92 44 66 00
ville-embrun.fr



LES ORRES

Maire : Pierre Vollaire
Population : 575 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 7 479 hectares
Contact : 04 92 44 00 40
contact@mairie-lesorres.fr
www.mairie-lesorres.fr



PONTIS

Maire : Georges Gambaudo
Population : 88 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 568 hectares
Contact : 04 92 44 26 94
mairiedepontis@wanadoo.fr
www.pontis.fr



PRUNIÈRES

Maire : Pierre Doussot
Population : 298 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 138 hectares
Contact : contact@prunieres.fr
www.prunieres.fr



PUY SAINT-EUSÈBE

Maire : Gustave Bosq
Population : 136 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 131 hectares
Contact : 04 92 43 28 81
mairie@puy Sainteusebe.com
www.puy Sainteusebe.com



PUY-SANIÈRES

Maire : Valérie Rossi
Population : 270 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 138 hectares
Contact : 04 92 43 38 88
mairiedepuysanieres
@wanadoo.fr
www.puysanieres.fr



RÉALLON

Maire : Jean-Louis Gleize
Population : 258 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 7 140 hectares
Contact : 04 92 44 23 93
reallon.mairie@wanadoo.fr
www.reallon.fr



SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN

Maire : Jacques Gasquet
Population : 646 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 863 hectares
Contact : 04 92 43 03 84
mairie.standreembrun@orange.fr
saintandreembrun.fr



SAINT-APOLLINAIRE

Maire : Yves Lelong
Population : 138 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 754 hectares
Contact : 04 92 44 22 33
mairie.st-apolinaire@orange.fr
www.saint-apolinaire.fr



SAINT-SAUVEUR

Maire : Chantal Roux
Population : 471 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 2 418 hectares
Contact : 04 92 43 18 39
mairie@
saintsauveur-hautes-alpes.fr
www.saintsauveur-hautes-alpes.fr



LE-SAUZE-DU-LAC

Maire : Valérie Grenard
Population : 147 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 224 hectares
Contact : 04 92 44 25 34
mairie-du-sauze-du-lac-05
@orange.fr
www.lesauzedulac.fr



SAVINES-LE-LAC

Maire : Victor Berenguel
Population : 1 577 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 048 hectares
Contact : 04 92 44 20 03
mairie.savines@wanadoo.fr
www.savines-le-lac.fr

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCUEILLE :

La communauté de communes de Serre-Ponçon est installée dans les locaux de l'ancien observatoire météorologique d'Embrun.

Vous trouverez au rez-de-chaussée, l'accueil du service urbanisme et de la régie assainissement et à l'étage l'administration générale qui vous accueille :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Service instructeur : nouvelles permanences CCSP : Mardi 8h30-12h et Jeudi 14h-16h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

6, Impasse de l'Observatoire
05200 Embrun
Tél. 04 92 43 22 78
contact@cserreponcon.com

Notre site Internet :
www.cserreponcon.com